



**Gradhiva**

Revue d'anthropologie et d'histoire des arts

24 | 2016

ARTchives

---

## Enric Porqueres i Gené, *Individu, personne et parenté en Europe*

Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, « 54 », 2015

Frédéric Keck et Chloé Maillet

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/gradhiva/3310>

ISSN : 1760-849X

### Éditeur

Musée du quai Branly Jacques Chirac

### Édition imprimée

Date de publication : 7 décembre 2016

Pagination : 252-253

ISBN : 978-2-35744-094-4

ISSN : 0764-8928

### Référence électronique

Frédéric Keck et Chloé Maillet, « Enric Porqueres i Gené, *Individu, personne et parenté en Europe* », *Gradhiva* [En ligne], 24 | 2016, mis en ligne le 07 décembre 2016, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/gradhiva/3310>

---

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© musée du quai Branly

---

# Enric Porqueres i Gené, *Individu, personne et parenté en Europe*

Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, « 54 », 2015

Frédéric Keck et Chloé Maillet

---

## RÉFÉRENCE

Enric Porqueres i Gené, *Individu, personne et parenté en Europe*. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, « 54 », 2015, 294 p.



- 1 Ce livre tient un double pari, susceptible d'intéresser un large champ des sciences sociales au-delà du domaine spécialisé de l'anthropologie de la parenté. D'une part, il propose une théorie de la modernité comme montée de l'individualisme ; d'autre part, il situe la parenté européenne dans l'ensemble des systèmes de parenté. En cela, il poursuit le dialogue qui eut lieu entre historiens, anthropologues et sociologues autour du livre de Jack Goody sur la famille et le mariage en Europe, replaçant la singularité européenne dans le panorama plus large des systèmes de parenté. Alors que Goody s'appuyait sur une littérature de seconde main pour faire l'histoire du mariage comme institution dans une perspective matérialiste (montrant que l'Église avait mis en place un système contraignant d'extension de la définition de l'inceste pour réduire les possibilités matrimoniales et favoriser sa propre position d'héritier privilégié<sup>1</sup>), Porqueres s'appuie sur un corpus nouveau et impressionnant pour placer la logique spirituelle d'union par la chair au centre d'une recodification des pratiques matrimoniales.
- 2 Ce livre tire ainsi toutes les conséquences du principe cognatique, au fondement de la parenté européenne, qui fait dériver la parenté de l'acte sexuel entre un homme et une femme<sup>2</sup>. Alors que les théories de la parenté observent généralement des groupes discrets (clans ou groupes de filiation) pour se demander comment s'établissent entre eux des relations par le mariage, la parenté européenne commence en effet par un acte sexuel que l'institution ecclésiale doit sanctionner. Dans le champ des théories de la parenté polarisé entre l'alliance et la filiation, Porqueres affirme ainsi le caractère radicalement structurant de l'alliance, allant plus loin en ce sens que Claude Lévi-Strauss ou Françoise Héritier. La généalogie chrétienne commence par une séparation avec toute autre généalogie, comme une puissance d'institution de relations sociales par la chair. Là où Pierre Bourdieu rabat l'alliance sur la filiation à travers le concept de stratégie matrimoniale, qui décrit le mariage comme une façon de reproduire son capital social sous les voies apparemment égalitaires du choix libre et désintéressé<sup>3</sup>, Porqueres assume la radicalité d'une alliance qui crée sa propre filiation, sans référence à des groupes de parenté préexistants, révélée notamment par la quasi-exclusion des parents des mariés de la cellule de parenté. Si les époques mérovingienne et carolingienne avaient tenté de rendre nuls les mariages par rapt (qui étaient souvent des mariages d'amour contractés sans l'accord des parents), au Moyen Âge central, le mariage se recentre sur le consentement des époux comme seule condition *sine qua non*. La parenté européenne apparaît ainsi moins comme une structure intemporelle que comme un « horizon de possibilités » ou un « répertoire d'expériences » (p. 157) dans lequel puisent les individus sous le regard inventif d'une Église qui devient l'institution dominante. Celle-ci manifeste en effet une grande souplesse dans la définition des alliés à partir de l'acte sexuel pris comme point de référence.
- 3 Enric Porqueres i Gené suit ainsi, à travers les textes, les destinées théologiques du concept de *una caro* (« une seule chair »). Il en trouve les racines dans la conception stoïcienne de l'*oikeiôsis* comme amour de soi prolongé dans l'amour d'autrui et du monde. Au XI<sup>e</sup> siècle, l'acte sexuel matrimonial devient le point de départ d'une nouvelle théologie de l'amour, dans laquelle Hugues de Saint-Victor relit Saint Augustin pour en faire le symbole de l'union mystique de l'Église avec le Christ. Lorsque la valeur juridique du mariage est interrogée par la société, l'Église intervient pour interdire certaines alliances en invoquant le contact entre deux chairs incompatibles. La théorie du consentement d'Hugues de Saint-Victor permet de faire entrer dans l'alliance les cas les

plus problématiques, comme les relations avec une prostituée ou la sexualité entre concubins.

- 4 L'Église maintient ainsi, par toute une casuistique de la créance, le caractère sacramentel du mariage contre les demandes sociales qui veulent en faire un contrat. Le point central apporté par les théologiens pour établir cette distinction est la notion de promesse : il faut seulement que les deux époux se soient promis de ne plus faire qu'une seule chair, sans pour autant qu'ils aient écrit cette promesse. Le désir amoureux semble être le signe d'un consentement du corps, ce que certains théologiens nomment un consensus. Si le contrat implique de mettre par écrit toutes les conditions de la relation, la promesse de mariage est engagée dans l'attirance mutuelle des corps. Les discussions sur les fiançailles – *sponsa* – permettent ainsi aux théologiens de résister aux demandes d'une société qui réduit le mariage à un contrat entre époux, puisqu'ils affirment que le consentement au contrat est précédé par le consensus dans la chair. Hugues de Saint-Victor propose de renforcer cette doctrine par l'affirmation du caractère volontaire du mariage contre les logiques généalogiques qui cherchent à s'en emparer par la filiation.
- 5 Si le XI<sup>e</sup> siècle marque un tournant dans la parenté européenne, comme l'avait déjà remarqué Goody, c'est donc parce qu'il constitue le point culminant de la tentative d'annexion de la sexualité au mariage par les théologiens, avec l'institutionnalisation du mariage grégorien. Enric Porqueres i Gené ne dit peut-être pas assez (p. 72-73) que si les théologiens insistent tant sur la liaison avec les concubines, c'est parce que seul le mariage sacralisé qu'ils cherchent à imposer est accepté comme tel, alors même que la société entière considère comme légales les unions faites ou défaites en dehors du système ecclésial. C'est à cette époque que le concept de *una caro* passe des textes aux pratiques, du fait du rôle central joué par le curé de paroisse dans le processus de contrôle de la légitimité des unions, l'Église devenant une institution dominante<sup>4</sup>. Au XII<sup>e</sup> siècle, le mariage est désormais une affaire publique, réservée aux spécialistes, correspondant davantage à un accord entre parties. La tension entre la définition spirituelle et les pratiques encadrées par celle-ci est parfois source de conflits, comme dans le cas des mariages des rois de France au XII<sup>e</sup> siècle : Philippe Auguste, considéré comme bigame parce qu'il avait répudié son épouse Ingeburge, fut excommunié, ce qui entraîna l'interdit pontifical sur le pays entier<sup>5</sup>.
- 6 Depuis ce cas européen, Porqueres discute les théories de la modernité qui décrivent un affranchissement de l'individu vis-à-vis des normes de la famille européenne. Il faut ici distinguer l'Europe, au sens d'un lieu où est apparu de façon contingente un mode de construction de la parenté, et la modernité, au sens d'un processus apparemment rationnel et nécessaire. Louis Dumont a opposé sociétés holistes – où l'individu est hors du monde sur le modèle du renonçant – et individualistes – où celui-ci est dans le monde comme source de valeurs. Norbert Elias a décrit la famille comme une forteresse au sein de laquelle se construit la contrainte sociale productrice d'individus. Enric Porqueres montre comment l'individualité naît plutôt à travers l'angoisse des sociétés chrétiennes de voir apparaître un germe d'identité entre des substances dans un choix matrimonial considéré comme unique et singulier. Les discussions contemporaines sur le clonage par lesquelles se conclut le livre montrent ainsi que le modèle de la rencontre aléatoire entre gamètes reprend les conceptions théologiques du mystère de l'union sacramentelle entre un homme et une femme. L'acte sexuel, selon les théologiens chrétiens, institue une transcendance de l'humanité définie à la fois par l'égalité et la diversité. En suivant Marilyn Strathern, Porqueres insiste sur l'effet d'individuation provoqué par la

naturalisation de l'image de l'embryon. Mais il nuance en montrant (avec Janet Carsten) que l'individu reste relationnel du fait de la survalorisation des phénomènes de ressemblance. Il cite Françoise Hériter : « La pensée de l'individu achoppe sur la relation, laquelle implique immédiatement l'essence même du social » (p. 248).

- 7 Loin d'apparaître comme un affranchissement des individus par rapport aux liens familiaux, la modernité se caractérise donc plutôt par le retour des formes d'endogamie dans une sexualité définie comme aléatoire. Porqueres reprend les travaux d'Adam Kuper montrant que l'ascension de la classe bourgeoise au XIX<sup>e</sup> siècle s'effectue par une augmentation des mariages entre cousins, comme dans le cas exemplaire de la famille Darwin<sup>6</sup>. Ses propres travaux sur les juifs convertis de Majorque ont établi que l'intermariage est le signe par lequel sont reconnus les groupes à exclure. Porqueres inscrit la création des « races maudites » dans une tendance à l'inflexion généalogique patente à l'époque moderne et dont il voit l'origine dans le bas Moyen Âge. Son chapitre sur le nationalisme basque, montrant le rôle central de la langue, est exemplaire de cette modernisation par la tension généalogique et culturelle (p. 223 sq.).
- 8 Race et classe apparaissent ainsi comme des formes de résistance à « la portée subversive du mariage » (p. 121). Mais ce dernier, par sa capacité à inaugurer une nouvelle ligne généalogique, a favorisé la constitution de groupes séparés (p. 217). C'est donc bien la tension entre universalité et particularité du mariage qui semble constitutive de la dynamique de la parenté européenne. Paradoxalement, ce serait l'argument de l'amour (*caritas* en latin) qui serait à l'origine de la naturalisation des liens de parenté. Porqueres fait par là un pont entre naturalisation de la parenté par l'amour et naissance d'une communauté politique de « membres natifs » (p. 99). Selon lui, la modernité se caractérise par la restriction d'une théologie de la chair potentiellement capable d'unir tous les hommes, au moyen de logiques généalogiques excluant certains partenaires et certains groupes.
- 9 On peut alors se demander, à la brève mention faite par Porqueres des « gens de couleur » (p. 220), comment les théologiens européens ont pu justifier les unions métisses. La possibilité d'unions charnelles avec les membres des sociétés du Nouveau Monde apparaît-elle comme le prolongement des réflexions des théologiens sur les limites de la *una caro* ou comme leur renversement ? Avant l'émergence des notions modernes de race et de classe, y a-t-il eu une réflexion des théologiens sur les gens de couleur analogue à celle qui fut menée sur les juifs convertis ? Autrement dit, de même que Lévi-Strauss montrait que les mythes amérindiens faisaient, en creux, une place à la rencontre avec les Européens, peut-on dire que les systèmes de parenté européens ménageaient la possibilité – même en négatif – d'unions métisses ? L'intérêt d'une telle approche de la parenté, qui reprend les ambitions comparatistes d'une anthropologie générale, est de rouvrir de telles questions pour de futures enquêtes historiques ou ethnographiques.

---

## NOTES

1. Jack Goody, *The Development of the Family and Marriage in Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983 ; *L'Évolution de la famille et du mariage en Europe*, trad. par Marthe Blinoff, Paris, Armand Colin, 1985.
  2. Voir Eric Porqueres i Gené, « Cognatisme et voies du sang. La créativité du mariage canonique », *L'Homme* 154-155, 2000 : 335-356.
  3. Voir Pierre Bourdieu, « Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations* 27 (4), 1972 : 1105-1127.
  4. Voir Jérôme Baschet, *Le Sein du père. Abraham et la paternité dans l'Occident médiéval*, Paris, Gallimard, 2000.
  5. Voir John W. Baldwin, *Paris, 1200*, trad. par Béatrice Bonne, Paris, Aubier, 2006.
  6. Adam Kuper, *Incest and Influence. The Private Life of Bourgeois England*, Cambridge, Harvard University Press, 2009.
- 

## AUTEURS

**FRÉDÉRIC KECK**

frederic.keck@quaibranly.fr

**CHLOÉ MAILLET**

chloemaillet@yahoo.com